

situation devient de plus en plus critique. Une de ces femmes monstrueusement grosse, se faisait remarquer au milieu des plus exaltés par ses gestes et par ses paroles plus énergiques : c'était sans doute quelque notabilité des halles.



— Tout ce tas d'épauletiers, criait-elle en menaçant et en apostrophant le général et ses officiers, se moquent de nous ; pourvu qu'ils mangent et qu'ils s'engraissent, il leur est fort égal que le pauvre peuple meure de faim !

Napoléon se tourna vers elle, et lui répondit en souriant :

— La bonne, regardez-moi bien, et dites-moi quel est le plus gras de nous deux ?

Cette simple observation, faite d'un ton tranquille, fut accueillie par un rire universel. L'orateur femelle resta court, heureux d'échapper par une prompte retraite aux huées de la multitude, qui, vaincue par une plaisanterie, se dispersa aussitôt et laissa le général continuer paisiblement sa route.

Entre autres opérations dont il avait été chargé, une fois l'insurrection du 13 vendémiaire tout à fait calmée, il avait reçu l'ordre de procéder au désarmement des sections de Paris, ce qu'il avait exécuté immédiatement en se faisant livrer toutes les armes qui se trouvaient au pouvoir des citoyens. Madame de Beauharnais, qui tenait à conserver l'épée de son mari, saisie pour la seconde fois, résolut d'envoyer son fils Eugène à l'état-major pour l'y

réclamer. Un jeune homme de douze à quatorze ans se présente donc un matin au lever de Napoléon, et lui expose sa requête en ces termes :

Je m'appelle Eugène de Beauharnais, lui dit-il avec une sorte d'assurance ; je suis le fils d'un ci-devant le général de Beauharnais, qui a servi la République sur le Rhin. Mon père a été dénoncé au Comité de salut public, comme suspect, et déferé au tribunal révolutionnaire, qui l'a fait assassiner deux jours avant la chute de Robespierre.

— Assassiner ?... s'écria Napoléon.

— Oui, citoyen général ! répète Eugène avec feu ; j'appelle cette condamnation un assassinat !... Au nom de ma mère, continua-t-il, je viens vous demander d'employer votre crédit auprès du Comité, pour me faire rendre l'épée de mon père, que je veux employer, désormais, à combattre les ennemis de la patrie et à soutenir la cause de la République.

Ces paroles, à la fois pleines de noblesse et de fierté, devaient plaire à Napoléon. Il regarda Eugène attentivement :

— Bien ! jeune homme, très bien ! dit-il ; j'aime en vous ce courage et cette tendresse filiale. L'épée du général de Beauharnais, l'épée de votre malheureux père, va vous être rendue. Attendez.

Et, sur le champ, il appelle un de ses aides-de-camp, et lui dit quelques mots à voix basse. L'officier sort, et revient bientôt avec une épée qu'il remet entre les mains d'Eugène. Celui-ci, les yeux humides de larmes, la presse sur son cœur et la couvre de baisers. Pendant ce temps, Napoléon a continué de fixer ses regards sur Eugène ; il se sent doublement ému, et des grâces de son âge et de la franchise de sa démarche.

— Mon jeune ami, lui dit-il avec bonté, je serais

heureux de pouvoir faire quelque chose pour vous, ou du moins pour votre famille.

— Alors, citoyen général, ma mère et ma sœur vous béniraient.

Cette naïveté fit sourire Napoléon. Il témoigna encore beaucoup de bienveillance au jeune homme et l'engagea à revenir le voir. Madame de Beauharnais, instruite de la réception gracieuse que le général avait faite son fils, se crut obligée d'aller le remercier. Napoléon lui rendit sa visite, et peu à peu la connaissance devint plus intime.

Napoléon avait alors vingt-sept ans, et Joséphine trente-trois. Née à la Martinique, le 24 juin 1763, d'une famille riche et considérée (Les Tascher de la Pagerie), elle était venue fort jeune en France, et y avait épousé le vicomte Alexandre de Beauharnais, capitaine d'infanterie. En 1789, le vicomte avait été nommé député aux États-Généraux ; il s'y était déclaré pour le parti populaire, et avait présidé plusieurs fois l'Assemblée nationale. Ayant obtenu en 1792 le commandement de l'armée du Rhin, il s'y conduisit avec une modération qui commença le rendre suspect, et finit par lui devenir fatale, en l'exposant à des dénonciations tellement absurdes, qu'il crut ne pouvoir mieux se justifier qu'en donnant sa démission ; mais cette condescendance le conduisit à l'échafaud, où il expia son dévouement sincère pour la liberté de son pays.



Madame de Beauharnais, emprisonnée elle-même depuis dix-huit mois d'abord à Sainte-Pélagie, près du Jardin-des-Plantes, puis dans la maison d'arrêt des Carmes de la rue de Vaugirard, y tomba gravement malade, lorsque son acte d'accusation, c'est-à-dire l'arrêt de sa mort, lui fut notifié.

(A Continuer.)